

Les quatre pôles de compétitivité bretons liés aux spécialisations industrielles de la région

Fin 2005, près de 5 000 établissements adhèrent à un ou plusieurs des 67 pôles de compétitivité labellisés en juillet 2005 par le CIADT (Comité Interministériel pour l'Aménagement et le Développement du Territoire). Parmi ces établissements, 356 sont localisés en Bretagne et emploient 48 000 salariés. 295 d'entre eux adhèrent au moins à un des 4 pôles dont la gouvernance est située en Bretagne : Images et réseaux, Mer Bretagne, Valorial et Automobile haut de gamme. Pour ce dernier, le pilotage est assuré conjointement avec les Pays de la Loire. La prépondérance du secteur agroalimentaire en Bretagne lui donne également un rôle important dans le pôle auvergnat InnoViandes.

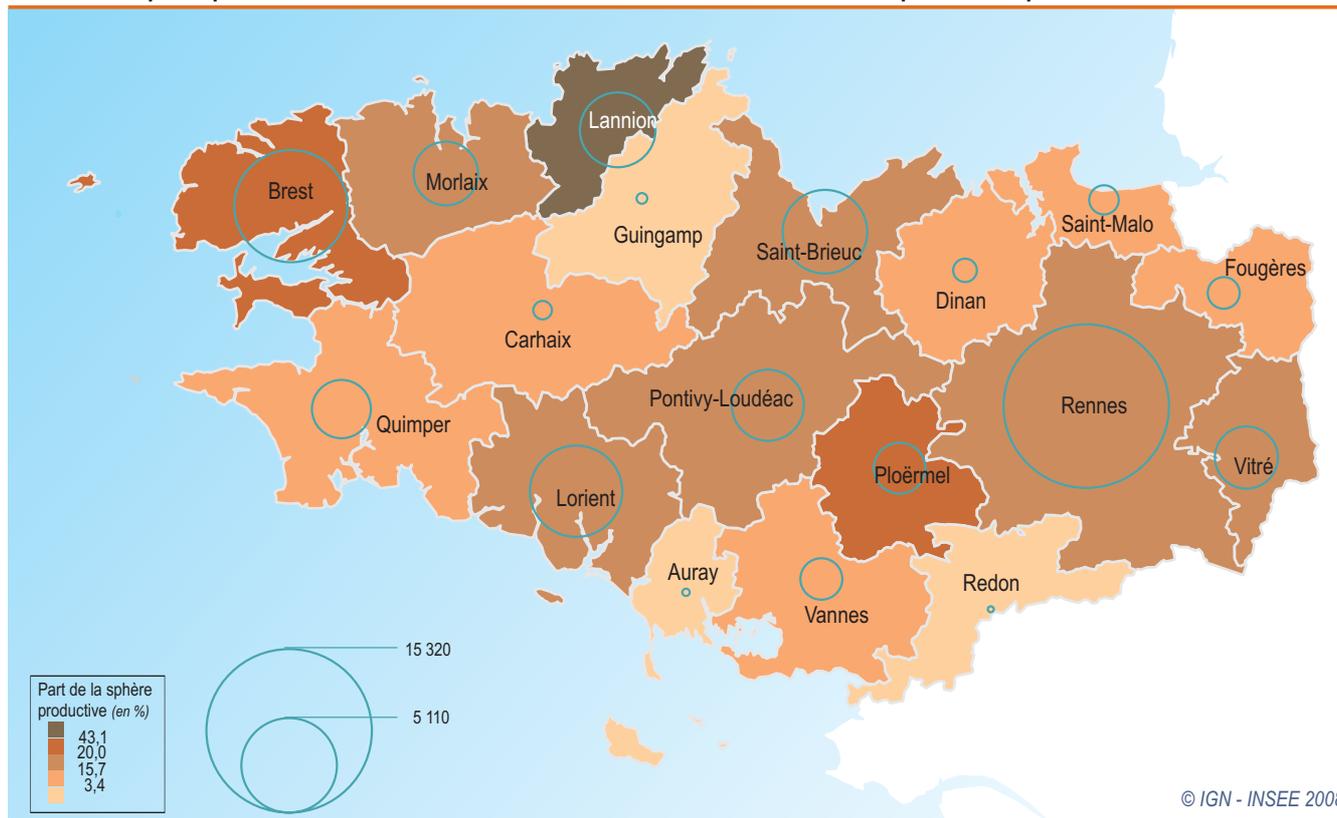
Avertissement

Comme il n'est pas possible de repérer la part de l'emploi liée directement aux activités des pôles, c'est la totalité des effectifs salariés des établissements adhérant à ces pôles qui est prise en compte dans cette étude.

On retrouve dans les thématiques des pôles les domaines à haute intensité technologique, comme les technologies de l'information et de la communication, les biotechnologies, l'électronique automobile. Des industries plus traditionnelles telles que l'agroalimentaire et l'habillement sont également représentées, dès lors que leur coopération à des fins d'innovation et leurs

perspectives internationales le justifient. Sur les 67 pôles présents en France, 6 sont des pôles mondiaux, 10 sont à vocation mondiale. Les pôles sont nés de la nécessité de favoriser l'innovation pour lutter contre les effets de la mondialisation et la baisse de la valeur ajoutée des emplois dans les principales activités industrielles des régions.

Part dans la sphère productive* des salariés des établissements bretons adhérant à un pôle de compétitivité au 31 décembre 2005



Source : DGE, pôles de compétitivité - Sessi - Insee, Clap
* activités de l'industrie et des services aux entreprises

Les pôles de compétitivité en Bretagne au 31 décembre 2005

		Tous les pôles	Pôles bretons	Pôle InnoViandes
Établissements (en nombre)	Bretagne	356	295	54
	Hors Bretagne	4 557	94	374
	Total	4 913	389	428
Salariés (en nombre)	Bretagne	48 060	37 697	12 702
	Hors Bretagne	604 486	12 913	28 707
	Total	652 546	50 610	41 409

Source : DGE, pôles de compétitivité - Sessi - Insee, Clap

La spécialisation agroalimentaire de la Bretagne lui vaut aussi une forte implication dans le pôle auvergnat InnoViandes. Ce dernier est de loin celui qui recueille le plus grand nombre d'adhésions d'établissements bretons parmi les pôles de compétitivité extérieurs à la région. Les établissements de ce pôle sont répartis sur l'ensemble du territoire breton, et notamment dans les zones d'emploi de Saint-Brieuc, Pontivy-Loudeac, Lorient et Morlaix.

14 % des salariés de la sphère productive appartiennent à des pôles de compétitivité

Les 48 000 salariés des 356 établissements situés sur le territoire régional et adhérant à un pôle, à gouvernance bretonne ou non, représentent 14 % des emplois de la sphère productive (activités de l'industrie et des services aux entreprises). Cette part varie selon les zones d'emploi : de moins de 1 % dans les zones de Redon, Auray, Guingamp à 43 % dans celle de Lannion. Si l'on exclut les établissements du pôle InnoViandes, la part de l'emploi des pôles est plus faible dans les zones d'emploi de Saint-Brieuc, Morlaix, Ploërmel, Lorient et Pontivy-Loudeac, passant de presque 20 % à moins de 10 %.

4 pôles bretons : Valorial, Images et réseaux, Mer Bretagne et Automobile haut de gamme

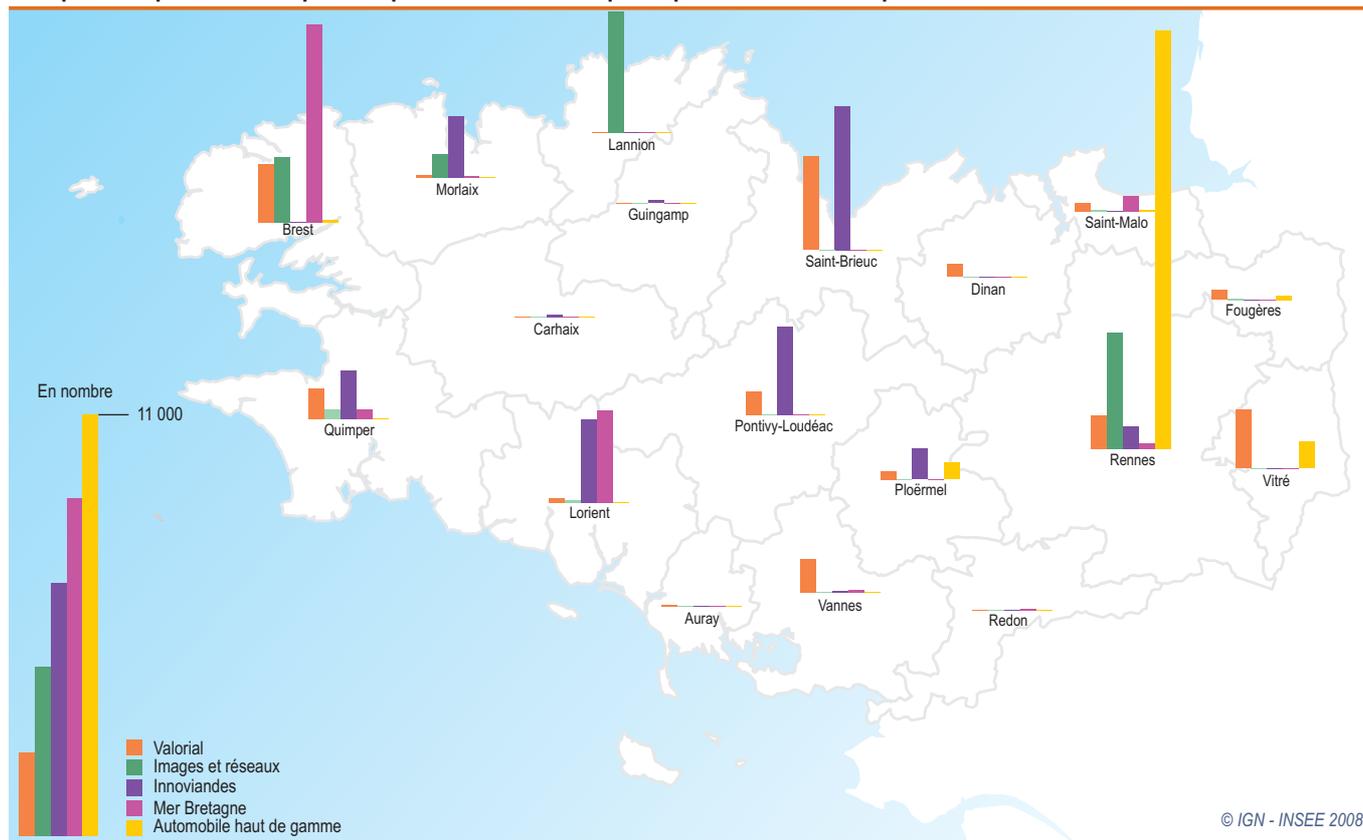
Les thématiques des pôles bretons reflètent les spécialisations de la région. En tête de celles-ci vient l'industrie agroalimentaire : ce secteur, et plus particulièrement l'industrie des viandes, contribue le plus au pôle Valorial.

Le secteur des postes et télécommunications, première activité du pôle Images et réseaux en nombre de salariés est également très présent dans la région, de même que la construction navale, premier employeur du pôle Mer Bretagne.

Les industries des équipements électriques et électroniques, autre activité phare de la région, contribuent d'une part au pôle Mer Bretagne, d'autre part au pôle Images et réseaux. Mer Bretagne et Images et réseaux ont tous deux une vocation mondiale.

Quant à l'industrie automobile, avec 3 % des effectifs liés aux activités industrielles, elle n'est pas représentée outre mesure en Bretagne. En revanche, la présence du 1^{er} établissement employeur de la région, l'usine PSA Peugeot Citroën de Rennes, est à l'origine de la création du pôle Automobile haut de gamme.

La répartition par zone d'emploi des postes salariés des quatre pôles bretons et du pôle Innoviandes au 31 décembre 2005



Source : DGE, pôles de compétitivité - Sessi - Insee, Clap

Les principales activités des établissements des pôles de compétitivité bretons au 31 décembre 2005

	Nombre d'établissements employeurs	dont établissements de PME	Effectif salarié au 31 décembre 2005	dont salariés d'établissements de PME	Part d'effectifs des PME (%)
Industrie automobile	2	-	9 687	-	-
Industries agricoles et alimentaires	59	42	9 592	2 171	22,6
Industries électriques et électroniques*	45	32	6 313	972	15,4
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	8	6	5 534	278	5,0
Conseils et assistance	144	126	4 802	2 232	46,5
Postes et télécommunications	4	-	2 965	-	-
Chimie, caoutchouc, plastiques	17	11	2 883	527	18,3
Industrie des équipements mécaniques	13	12	1 455	569	39,1
Commerce de gros	18	13	1 275	132	10,4
Fabrication d'appareils de réception, enregistrement, reproduction (son, image)	3	2	1 156	37	3,2
Construction	4	1	1 131	86	7,6
Recherche et développement	14	13	787	243	30,9
Édition imprimerie reproduction	3	2	651	48	7,4
Autres activités	55	47	2 379	1 029	43,3
Total	389	307	50 610	8 324	16,4

Source : DGE, pôles de compétitivité - Sessi - Insee, Clap

* industries des équipements électriques et électroniques + industrie des composants électriques et électroniques
- Résultat nul

Les établissements des 4 pôles de compétitivité à gouvernance bretonne emploient 37 700 salariés sur le territoire régional, soit 4 % du total des emplois salariés bretons et 11 % des emplois de la sphère productive. France entière, ces 4 pôles regroupent 50 600 salariés.

Les salariés des pôles à gouvernance bretonne représentent plus de 10 % des salariés de la sphère productive dans les zones d'emploi de Lannion, Brest, Rennes, Vitré et Saint-Brieuc. Le pôle Images et réseaux est principalement présent dans les zones d'emploi de Lannion, Brest et Rennes, le pôle Mer Bretagne dans celles de Lorient et Brest, le pôle Automobile haut de gamme dans celle de Rennes et dans une moindre mesure dans celles de Vitré et de Ploërmel. La couverture géographique du pôle Valorial est plus étendue que celle des autres pôles. C'est dans les zones d'emploi de Saint-Brieuc et de Vitré que le poids des établissements du pôle dans l'économie est le plus important.

Le pôle Images et réseaux : majoritairement des emplois de services aux entreprises

Dans le pôle Images et réseaux, les services sont plus présents que l'industrie avec en tête les établissements de France Télécom à Lannion et à Cesson-Sévigné. D'autres services aux entreprises, comme les activités informatiques et l'ingénierie-contrôle, sont également bien représentés. Dans l'industrie, la fabrication d'appareils d'émission et de transmission, avec notamment Alcatel CIT à Lannion et la fabrication de matériel de mesure avec les établissements Thalès à Brest totalisent un tiers des salariés. Les trois autres pôles de compétitivité sont à dominante industrielle. Dans le pôle Mer

Bretagne, la construction navale (notamment la DCNS à Brest et Lorient) emploie à elle seule la moitié des salariés. Le deuxième secteur en termes d'emploi est la fabrication de matériel de mesure et de contrôle. Le troisième, les activités informatiques, relève en revanche des services aux entreprises.

Les trois quarts des salariés du pôle Valorial relèvent de l'industrie agroalimentaire, avec en premier lieu l'industrie des viandes (Kermeu, Société vitréenne d'abattage,...). Vient ensuite le commerce de gros, fortement lié à l'industrie agroalimentaire. Trois établissements exerçant cette activité sont à la tête d'un groupe comportant d'autres établissements de l'industrie agroalimentaire : Coopérative des agriculteurs de Bretagne à Landerneau, Centrale coopérative agricole Bretagne à Theix, Even à Ploudaniel.

Le pôle Automobile haut de gamme est le plus industriel. La construction automobile totalise à elle seule six salariés sur dix. Les principaux autres secteurs sont la transformation des matières plastiques et la fabrication d'appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction, avec notamment la Manufacture de produits automobiles de Ploërmel. Seuls, 6 % des salariés de ce pôle travaillent dans les services aux entreprises.

Les PME regroupent une faible part des effectifs des pôles

Les structures des pôles rassemblent à la fois les plus grands établissements de la région et des établissements de PME (entreprises de moins de 250 salariés). Ces derniers y trouvent l'opportunité de s'insérer dans une dynamique de réseau. Dans les pôles bretons, comme dans l'ensemble des

pôles de compétitivité, quatre établissements sur cinq dépendent de PME.

La part des effectifs des PME dans les activités les plus représentées dans les pôles est variable. Elle est nulle ou faible dans les industries à forte concentration¹ : construction automobile, construction navale, industrie électrique et électronique. Elle est plus forte dans l'industrie agroalimentaire dont le tissu d'établissements comporte davantage de PME. Elle est également plus forte dans les activités connexes : sous-traitants du secteur de la chimie-caoutchouc-plastiques, fournisseurs de biens d'équipements mécaniques, conseil et assistance, recherche et développement.

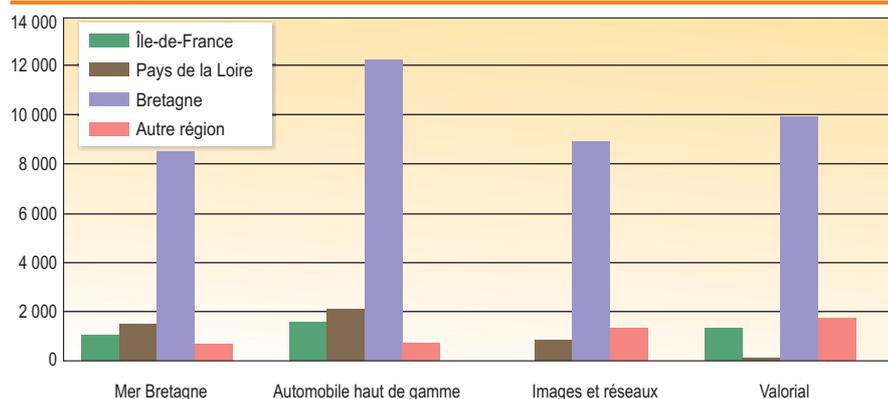
Les trois quarts des salariés des pôles bretons travaillent en Bretagne

Sur les 389 établissements situés sur le territoire métropolitain adhérent à des pôles à gouvernance bretonne, 295 sont localisés dans la région. Les établissements en dehors de la Bretagne sont principalement situés en Île-de-France (Danone, Bel), dans les Pays de la Loire (Alcatel, Inergy) et en Basse-Normandie (Acome, Coopérative Agrilait Cotentin). Sur les 50 600 salariés des pôles de compétitivité bretons, les trois quarts travaillent dans des établissements bretons. Par rapport aux autres régions, la concentration sur le territoire régional est forte. Six régions concentrent plus fortement encore les effectifs de leurs pôles : Franche-Comté, Aquitaine, Île-de-France, Bourgogne, Provence - Alpes - Côte d'Azur, Lorraine.

Les établissements du pôle Images et réseaux sont peu dépendants de centres de décision situés à l'étranger. Seuls 2,5 % de leurs salariés sont rattachés à un groupe étranger. Dans les pôles Mer Bretagne et Valorial, cette part est légèrement plus importante (respectivement 6,5 % et 9 %). Le pôle Automobile haut de gamme est celui qui dépend le plus d'entreprises étrangères. Malgré le poids important de l'entreprise française PSA Peugeot Citroën, 24 % des salariés sont rattachés à des entreprises étrangères. Cette proportion demeure néanmoins inférieure à celle observée dans d'autres pôles, comme le pôle franc-comtois Véhicules du futur (44 %).

¹ - La concentration permet de mesurer si l'emploi repose essentiellement sur quelques établissements ou s'il est plus largement réparti.

Répartition du nombre de salariés des quatre pôles dans les régions au 31 décembre 2005



Source : DGE, pôles de compétitivité - Sessi - Insee, Clap

Des emplois plus qualifiés dans les pôles que dans l'ensemble de la sphère productive

Alors que les 4 pôles de compétitivité regroupent 11,3 % des salariés de la sphère productive en Bretagne, ils regroupent 15,6 % des cadres et professions intermédiaires. Ces deux catégories socioprofessionnelles recouvrent l'essentiel des emplois qualifiés qui concourent le plus à l'innovation. Les zones d'emploi de Lannion, Brest et Lorient concentrent le plus d'emplois qualifiés. À Lorient et Brest, c'est principalement dû à l'implantation du pôle à forte qualification Mer Bretagne. À Lannion, le pôle Images et réseaux concentre une très large part des salariés qualifiés. Dans cette zone d'emploi, les établissements des pôles emploient 65 % des cadres et professions intermédiaires, alors qu'ils emploient 43 % de l'ensemble des salariés de la sphère productive. Dans la zone d'emploi de Vitré, la qualification dans les pôles concernés (Valorial, Automobile haut de gamme) est moindre : seulement un salarié sur dix alors que les établissements concernés emploient un salarié sur sept.

Haut niveau de qualification dans les pôles Images et réseaux et Mer Bretagne

Alors que dans l'ensemble de l'économie productive de la région, un salarié sur trois occupe un emploi de cadre ou profession intermédiaire, cette proportion atteint un sur deux dans les établissements adhérents des pôles de compétitivité bretons. C'est dans le pôle Images et réseaux qu'elle est la plus importante. Outre la qualification très élevée dans les activités des télécommunications et de l'informatique, la qualification est nettement plus forte que dans l'ensemble de la région dans les activités de fabrication d'appareils d'émission, de transmission, de matériel de mesure et de contrôle. L'emploi dans le pôle Mer Bretagne est également très

Le poids des 4 pôles de compétitivité bretons par zone d'emploi au 31 décembre 2005 (en %)

	Part de l'ensemble des salariés de la sphère productive *	Part des cadres et professions intermédiaires
Auray	0,6	0,9
Brest	21,0	31,9
Carhaix	-	-
Dinan	4,3	3,9
Fougères	4,2	5,8
Guingamp	-	-
Lannion	43,2	64,6
Lorient	9,1	18
Morlaix	5,3	7,9
Ploërmel	9,1	12,9
Pontivy-Loudéac	3,7	3,6
Quimper	4,3	4,6
Redon	0,2	0,7
Rennes	16,4	15,2
Saint-Brieuc	10,4	7,6
Saint-Malo	5,1	7,4
Vannes	5,1	5,4
Vitré	14,8	9,7
Bretagne	11,3	15,6

Source : DGE, pôles de compétitivité - Sessi - Insee, Clap
* activités de l'industrie et des services aux entreprises
- Résultat nul

qualifié. La qualification y est plus forte dans les activités de construction navale, de fabrication de matériel de mesure et de contrôle et dans l'ingénierie-contrôle que dans l'ensemble de ces activités.

Le taux d'encadrement est relativement faible dans les établissements adhérents du pôle Valorial. Il s'explique par la faible part d'emplois qualifiés dans l'industrie agroalimentaire, notamment dans l'industrie des viandes. Pour autant, dans ces activités, l'emploi est plus qualifié que la moyenne

dans les établissements adhérent au pôle Valorial. Dans le pôle Automobile haut de gamme, la part de cadres et de professions intermédiaires est également faible. Le poids important des activités industrielles et donc de la population ouvrière dans la construction automobile et chez les équipementiers ou sous-traitants tire le taux d'encadrement à la baisse.

■ Bruno Rul

Les pôles de compétitivité

Un pôle de compétitivité se définit comme le rapprochement, sur un territoire donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies autour de projets innovants. Cette coopération entre les acteurs économiques, académiques et scientifiques a pour objectif de stimuler la compétitivité en étant une source d'innovation et un facteur d'attractivité. Depuis le 12 juillet 2005, 71 pôles de compétitivité ont été labellisés par le comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires.

L'analyse concerne ici les établissements d'entreprises des 66 pôles de compétitivité existant au 31 décembre 2006.

Les pôles sont répartis en trois catégories selon leur poids économique et leur visibilité internationale : 7 pôles mondiaux, 10 pôles à vocation mondiale, 54 pôles nationaux. Deux des quatre pôles de compétitivité bretons sont à vocation mondiale (Images et réseaux, Mer Bretagne), et deux sont nationaux (Valorial, Automobile haut de gamme).

Le financement des pôles

Pour soutenir les pôles de compétitivité, l'État a prévu de leur consacrer 1,5 milliard d'euros entre 2006 et 2008, sous forme d'aides (essentiellement pour la recherche et développement et pour l'innovation) et d'exonérations fiscales. Les financements ministériels (Agriculture, Aviation civile, Défense, DIACT, Industrie et Santé) ont été regroupés dans un Fonds Unique Interministériel (FUI) doté de 730 millions d'euros sur trois ans. Une procédure unique d'instruction et de décision a été mise en place, reposant sur plusieurs appels à projets par an. Les intentions de financement du fonds unique interministériel sur les deux premiers appels à projet de 2006 s'élevaient à 189 millions d'euros, dont 7 % pour les pôles bretons. Le dispositif

d'accompagnement financier des pôles de compétitivité comprend également :

- l'Agence Nationale de Recherche (ANR) pour soutenir les projets de recherche " amont " encore éloignés du marché ;
- l'agence pour l'Innovation industrielle pour soutenir les projets majeurs et innovants des grands groupes industriels en associant laboratoires publics et PME.
- Oséo-Anvar¹ chargée de promouvoir et soutenir l'innovation des PME.

1 - L'Oséo-Anvar a fusionné avec l'Agence pour l'innovation industrielle le 1^{er} janvier 2008.

Les intentions de financements publics en 2006

		Total	Fonds Unique Interministériel (FUI)	Collectivités locales (FUI uniquement)	Oséo-Anvar	Agence nationale de la recherche	Agence de l'innovation industrielle
Ensemble des pôles France entière	montants (en k€)	644 502	188 516	103 523	83 451	189 512	79 500
	nombre de projets	///	143	143	578	260	2
Pôle Mer	montants (en k€)	8 424	5 841	1 076	62	1 445	-
	nombre de projets	///	5	5	1	2	-
Pôle Valorial	montants (en k€)	5 642	-	-	3 212	2 430	-
	nombre de projets	///	-	-	21	5	-
Images et réseaux	montants (en k€)	32 964	7 571	5 535	5 144	14 714	-
	nombre de projets	///	5	5	16	17	-
Automobile Haut de gamme	montants (en k€)	2 531	1 600	200	-	731	-
	nombre de projets	///	2	2	-	1	-
4 pôles bretons	montants (en k€)	49 561	15 012	6 811	8 418	19 320	-
	nombre de projets	63	-	-	38	25	-
Part des pôles bretons (en %)	montants	7,7	8,0	6,6	10,1	10,2	-
	projets	///	///	-	6,6	9,6	-

Source : DGE - Oséo - Agence nationale de la recherche - Agence de l'innovation industrielle
 /// Absence de résultat due à la nature des choses
 - Résultat nul

Pour en savoir plus

- Contour et poids économique du pôle de compétitivité «images et réseaux» / Insee Bretagne ; Irène Houssais. - Dans : *Les dossiers d'études* ; n° 2 (2007, juin). - 24 p.
- L'industrie en France : édition 2007 / coord. par Georges Honoré, François Magnien, Yves Robin. Paris : Insee, 2007. - 233 p. - Accessible en ligne.
- Les pôles de compétitivité français / Thierry Weil, Stéphanie Fen Chong. - Dans : *Futuribles : analyse et prospective*. - n° 342 (2008, juin). - P. 5-26.
- Plus d'un salarié de l'industrie sur dix travaille au sein d'un pôle de compétitivité / Florian Lezec, Nicolas Riedinger. - Dans : *Le 4 pages* [Sessi] ; n° 238 (2007, déc.). - Système en ligne.
- Les pôles de compétitivité : que peut-on en attendre ? / Gilles Durnaton, Philippe Martin, Thierry Mayer... [et al.]. - Paris : Presses de l'École normale supérieure, 2007. - 82 p.
- Évolution de l'emploi cadre en régions sous l'effet de la création des pôles de compétitivité : état des lieux 2006 et scénarios 2010-2015 / Association pour l'emploi des cadres. - Paris : Apec, 2007. - 27 p.
- insee.fr
- competitivite.gouv.fr
- industrie.gouv.fr
- enseignementsup-recherche.gouv.fr
- images-et-reseaux.com
- pole-mer-bretagne.com
- poleautomobilehautdegamme.org
- pole-valorial.fr
- innoviandes.org

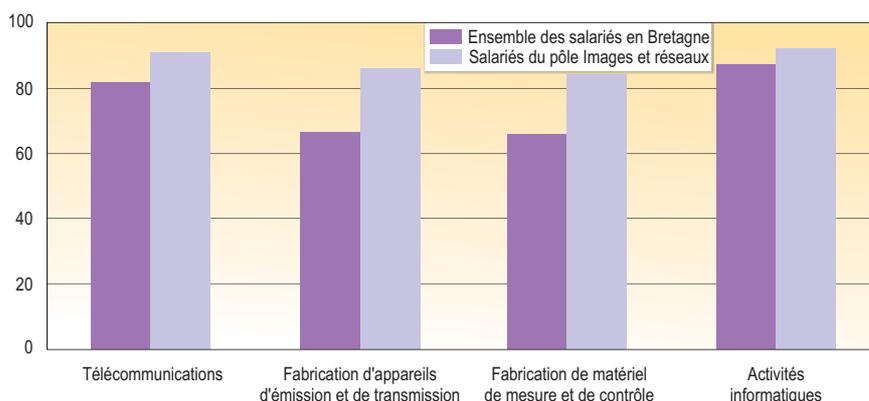
Pôle Images et réseaux

Ce pôle est à vocation mondiale, et se concentre sur les nouveaux modes de diffusion. Il s'intéresse notamment aux nouveaux réseaux fixes et mobiles de distribution des contenus numériques, aux nouvelles technologies numériques de l'image, comme : la Télévision Numérique Terrestre (TNT), la Télévision Haute Définition (TVHD), la vidéo à la demande, la télévision sur les réseaux haut-débit.

Dans un contexte de montée en puissance de la recherche et développement en Europe, aux États-Unis et en Asie, il vise à lever des verrous technologiques identifiés, mais aussi à évaluer de nouveaux usages. Il s'articule autour de 8 axes stratégiques :

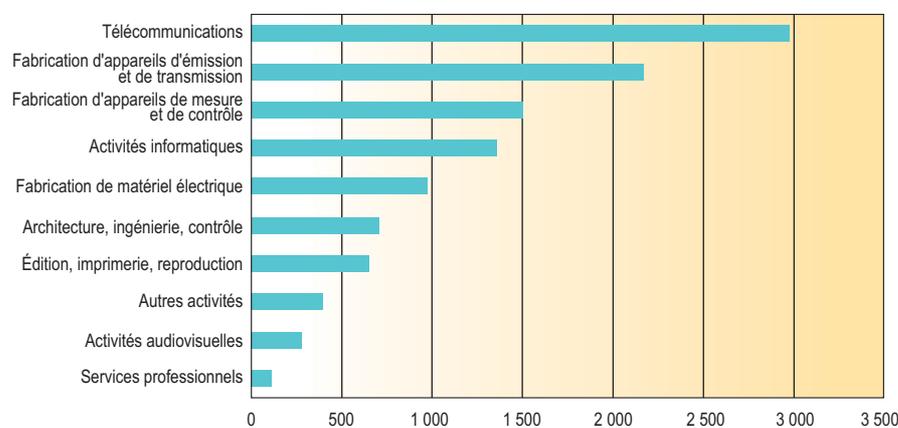
- faire évoluer la chaîne de production des images et développer des outils et des services d'accès et de personnalisation des contenus ;
- concevoir et expérimenter des nouveaux formats de contenus et d'usages issus du couplage entre le monde de la diffusion et le monde des communications mobiles ;
- anticiper sur les réseaux et technologies réseaux du futur : technologies optiques, protocoles de l'internet du futur, nouvelles technologies radio et réseaux domestiques ;
- concevoir les différents éléments de la chaîne de distribution de contenus, de leur création à leur consommation, notamment dans une technologie « tout Internet Protocole (IP) » ;
- sécuriser les réseaux, les contenus et les données personnelles ;
- mettre à disposition des acteurs (notamment les petits) des outils de validation, pour favoriser la créativité applicative et de contenu ;
- concevoir de nouveaux services, dans un premier temps destinés aux entreprises, qui combineront les technologies de réalité virtuelle et de réalité augmentée (incrustation d'objets virtuels dans une séquence d'images) ;
- maîtriser les méthodes et outils du génie logiciel, et favoriser également l'émergence de projets dans le domaine de l'ingénierie des composants logiciels. Ce dernier axe transversal a été mis en place en avril 2007.

Part des cadres et professions intermédiaires en Bretagne dans les principales activités du pôle Images et réseaux au 31 décembre 2005 (en %)



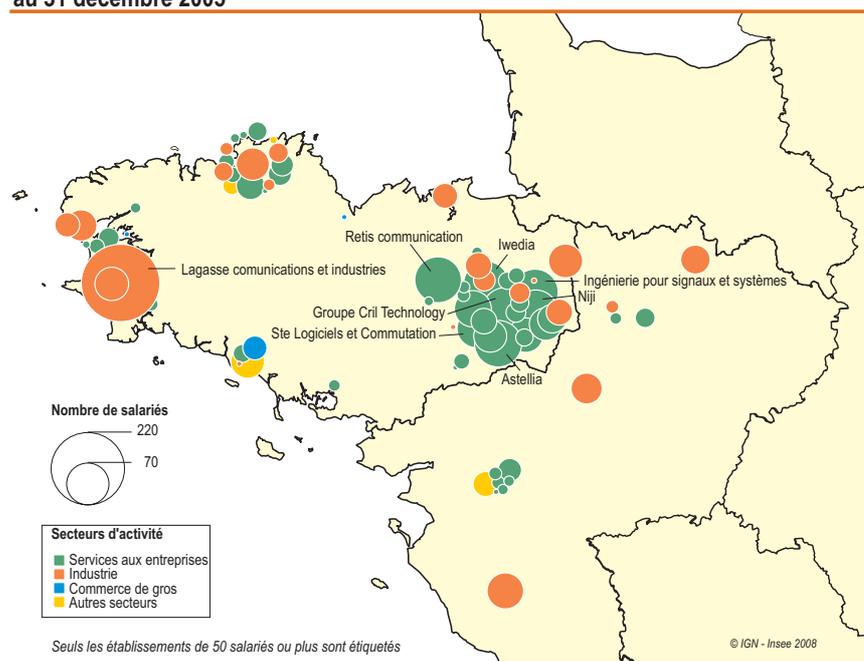
Source : DGE, pôles de compétitivité - Sessi - Insee, Clap

Répartition des salariés du pôle Images et réseaux au 31 décembre 2005



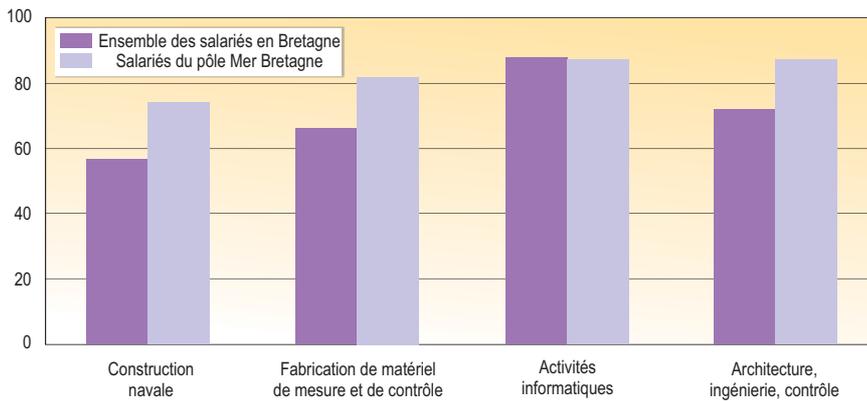
Source : DGE, pôles de compétitivité - Sessi - Insee, Clap

Les établissements employeurs des PME* du pôle Images et réseaux au 31 décembre 2005



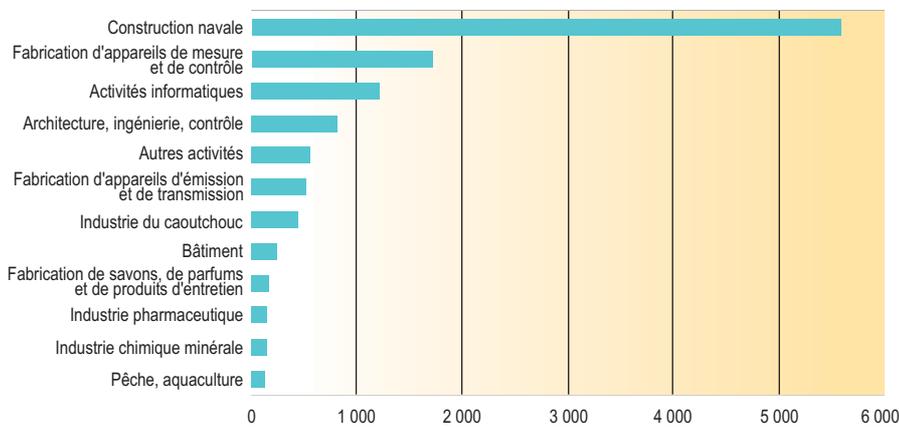
Source : DGE, pôles de compétitivité - Sessi - Insee, Clap
* entreprises de moins de 250 salariés rattachées ou non à un groupe

Part des cadres et professions intermédiaires en Bretagne dans les principales activités du pôle Mer Bretagne au 31 décembre 2005 (en %)



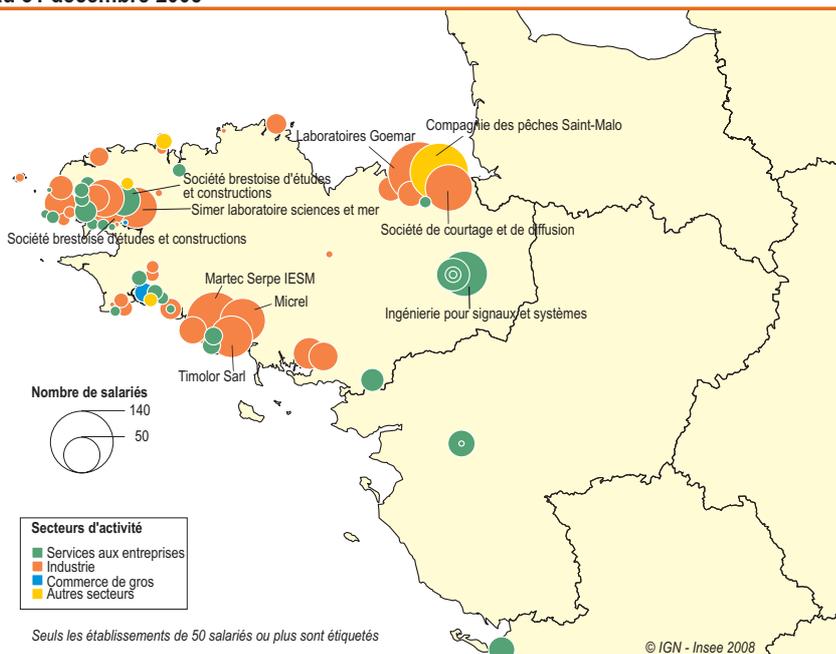
Source : DGE, pôles de compétitivité - Sessi - Insee, Clap

Répartition des salariés du pôle Mer Bretagne au 31 décembre 2005



Source : DGE, pôles de compétitivité - Sessi - Insee, Clap

Les établissements employeurs des PME* du pôle Mer Bretagne au 31 décembre 2005



Source : DGE, pôles de compétitivité - Sessi - Insee, Clap
* entreprises de moins de 250 salariés rattachées ou non à un groupe

Pôle Mer Bretagne

C'est un pôle à vocation mondiale qui vise à développer des équipements et des services répondant aux besoins de sécurité et de développement durable liés au milieu maritime. Il collabore avec le pôle Mer Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Il s'articule autour de cinq axes :

- sécurité et sûreté maritimes : approches maritimes, sécurité des ports, plates-formes offshore,...
- naval et nautisme : e-maintenance, modélisation et suivi dynamique de l'état des navires, amélioration de la productivité par le développement de robots intelligents ;
- ressources énergétiques marines : exploitation pétrolière offshore, robots d'intervention sous-marins, exploitation de l'énergie des courants marins, des vagues, des marées et du vent ;
- ressources biologiques marines : nouvelles molécules issues de la biodiversité marine, outils et services pour une pêche durable, nouvelles filières et maîtrise du risque environnemental en aquaculture ;
- environnement et aménagement du littoral : surveillance et modélisation de l'environnement marin et côtier, aménagement du littoral, infrastructure côtière respectant l'environnement.

Pôle Valorial

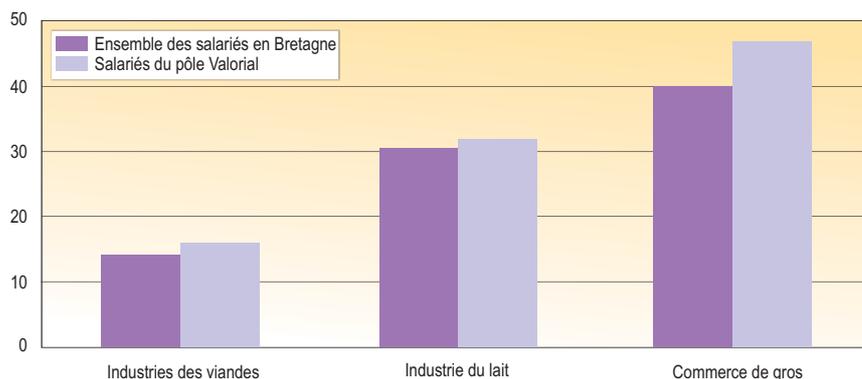
Ce pôle est à vocation nationale. Il vise tout particulièrement à accroître la visibilité et la crédibilité internationale du secteur agroalimentaire de la région, et à l'accompagner dans son processus de spécialisation et de segmentation industrielle.

Ses grandes orientations stratégiques sont la conception et le développement :

- de nouveaux ingrédients (nutritionnels, santé,...) ;
- d'aliments pratiques à l'usage grâce aux nouvelles technologies et nouveaux emballages (fonctionnels, éco-compatibles,...) ;
- d'aliments de qualités nutritionnelles et sanitaires adaptées (matières premières traçées et de qualité, prévention de l'obésité et des maladies associées,...).

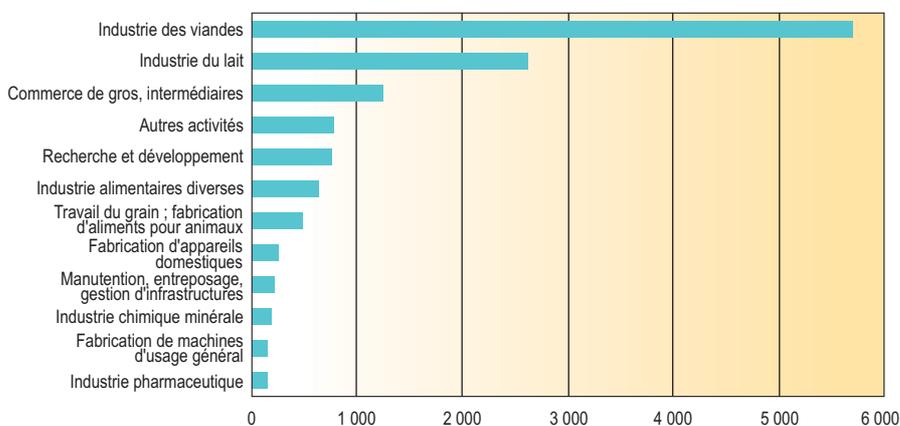
Il s'agit également de développer la relation-clients avec les consommateurs et les distributeurs, et d'anticiper leurs attentes en nouveaux produits ou nouveaux conditionnements.

Part des cadres et professions intermédiaires en Bretagne dans les principales activités du pôle Valorial au 31 décembre 2005 (en %)



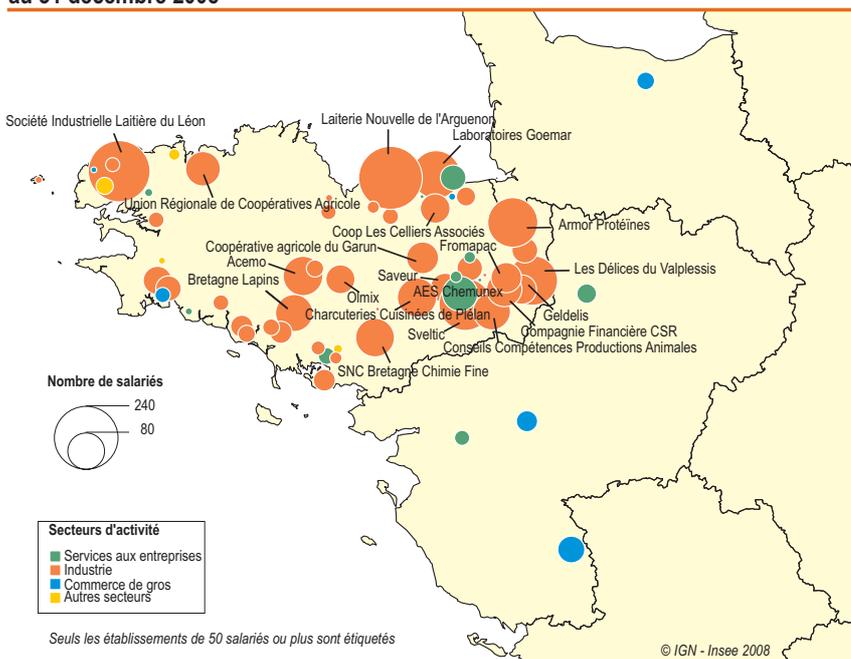
Source : DGE, pôles de compétitivité - Sessi - Insee, Clap

Répartition des salariés du pôle Valorial au 31 décembre 2005



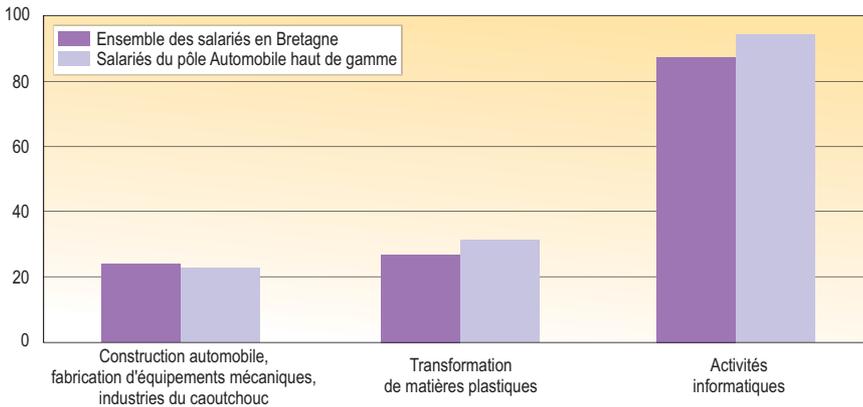
Source : DGE, pôles de compétitivité - Sessi - Insee, Clap

Les établissements employeurs des PME* du pôle Valorial au 31 décembre 2005



Source : DGE, pôles de compétitivité - Sessi - Insee, Clap
* entreprises de moins de 250 salariés rattachées ou non à un groupe

Part des cadres et professions intermédiaires en Bretagne dans les principales activités du pôle Automobile haut de gamme au 31 décembre 2005 (en %)



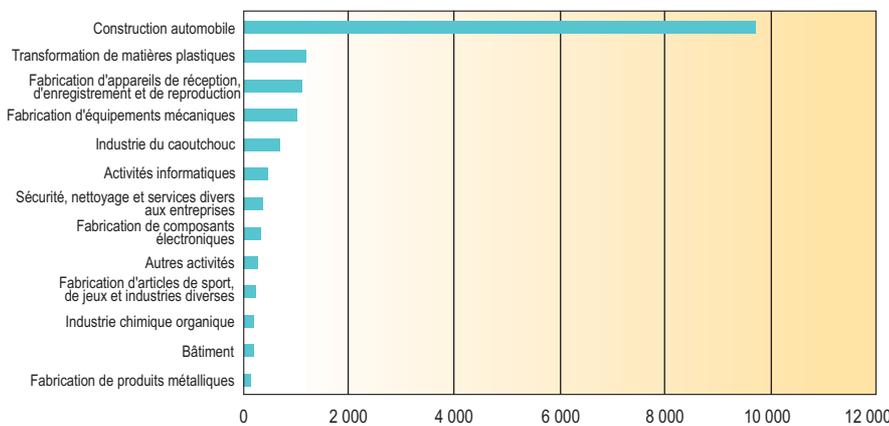
Source : DGE, pôles de compétitivité - Sessi - Insee, Clap

Pôle Automobile haut de gamme

Ce pôle est à vocation nationale. En prolongement du réseau industriel Performance 2010 qui rassemble les acteurs de la filière automobile depuis 1995, il vise à faire de la région Ouest un pôle reconnu dans le domaine de la conception et de la fabrication d'équipements pour les véhicules haut de gamme.

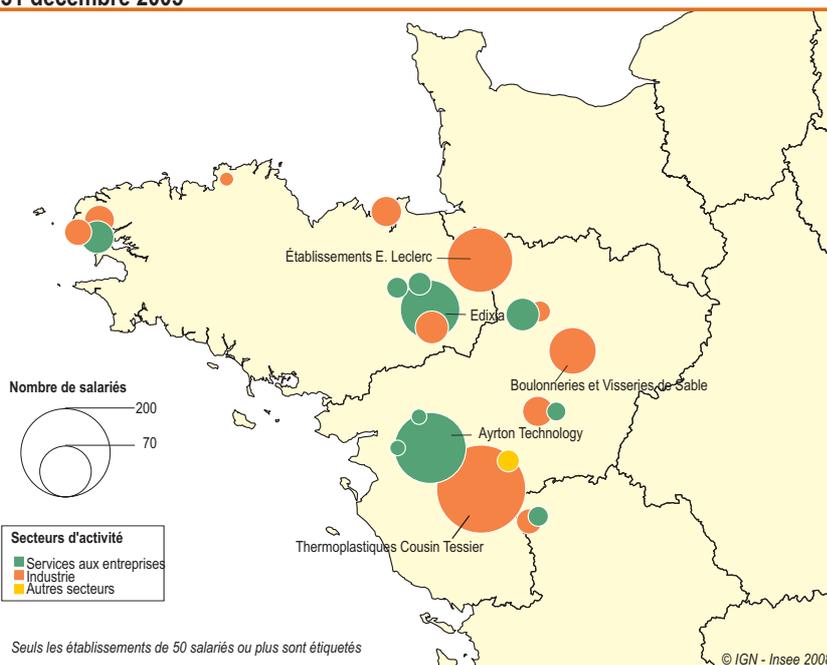
A cette fin, il présente de nombreux projets sur des thèmes à la fois technologiques (systèmes embarqués, matériaux, qualité du véhicule fini, confort des cinq sens, réponse aux nouveaux enjeux réglementaires, éco-conception des produits et développement durable) et organisationnels (animation et diffusion des bonnes pratiques, productives).

Répartition des salariés du pôle Automobile haut de gamme au 31 décembre 2005



Source : DGE, pôles de compétitivité - Sessi - Insee, Clap

Les établissements employeurs des PME* du pôle Automobile haut de gamme au 31 décembre 2005



Source : DGE, pôles de compétitivité - Sessi - Insee, Clap
* entreprises de moins de 250 salariés rattachées ou non à un groupe

Pôle InnoViandes

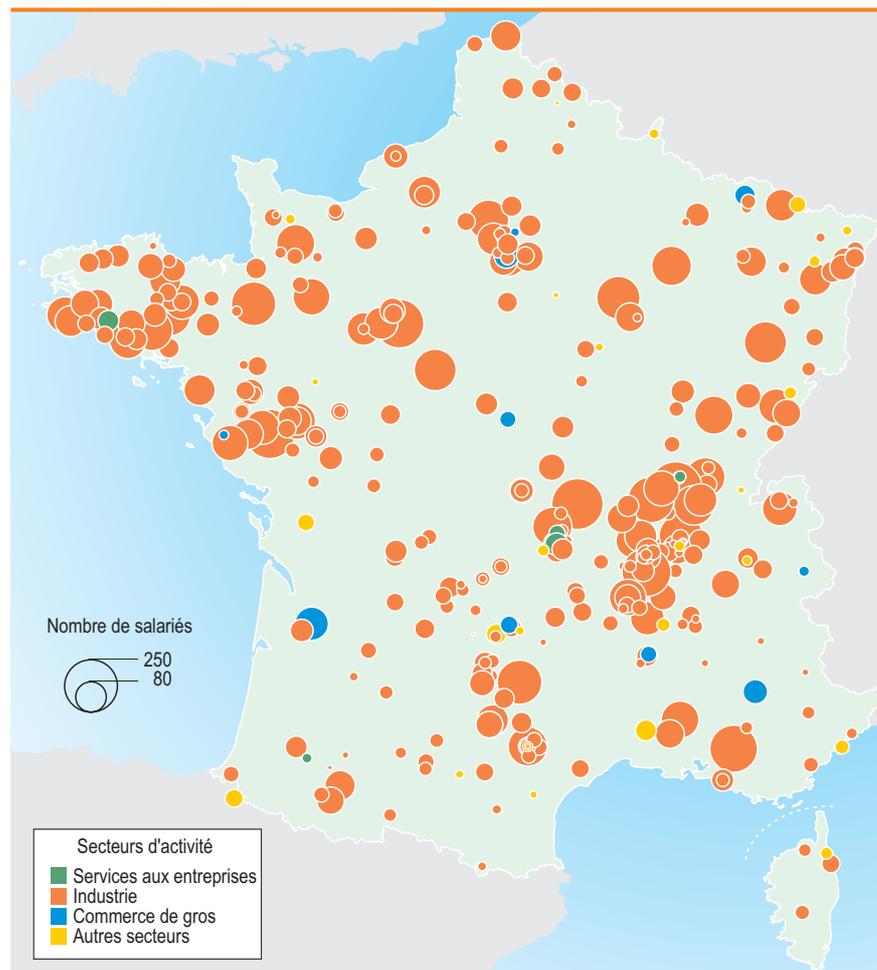
Le pôle de compétitivité InnoViandes (initialement « Viande et produits carnés ») est à dominante technologique, défini par les besoins scientifiques et techniques du secteur de l'abattage, de la découpe et de la transformation des produits carnés. Ce secteur d'activité comprend les entreprises de l'abattage-découpe-transformation de toutes les espèces (bovins, porcins, ovins-caprins, volailles) et des secteurs connexes.

C'est l'ADIV (Centre Technique Français de la Viande) qui porte le pôle de compétitivité. Un réseau de partenaires scientifiques et professionnels a été constitué autour de l'ADIV.

Sept axes stratégiques sont définis :

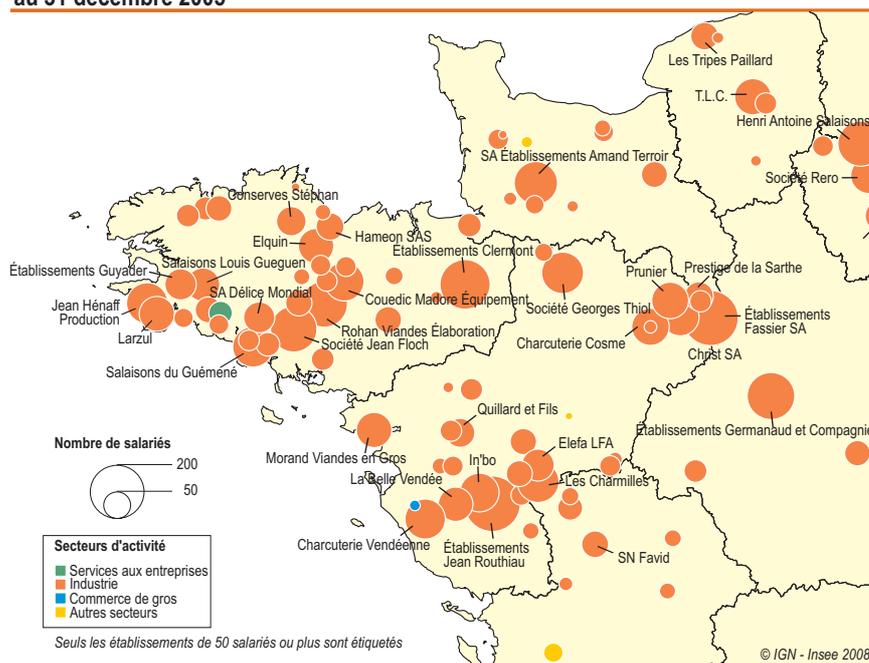
- sécurité et hygiène ;
- innovation produits ;
- environnement, sous-produits, eau, énergie ;
- facteurs de production et qualité ;
- mécanisation, robotisation, automatisation ;
- image et acceptabilité pour le consommateur citoyen ;
- qualités nutritionnelles.

Les établissements employeurs des PME* du pôle InnoViandes au 31 décembre 2005



Source : DGE, pôles de compétitivité - Sessi - Insee, Clap
* entreprises de moins de 250 salariés rattachées ou non à un groupe

Les établissements employeurs des PME* du pôle InnoViandes au 31 décembre 2005



Source : DGE, pôles de compétitivité - Sessi - Insee, Clap
* entreprises de moins de 250 salariés rattachées ou non à un groupe